



Ministère des Affaires étrangères
de la République tchèque

Priorités de la Présidence tchèque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

Mai 2017



Chairmanship of the Czech Republic
Council of Europe
May – November 2017

Présidence de la République tchèque
Conseil de l'Europe
Mai – Novembre 2017

Priorités de la Présidence tchèque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

mai – novembre 2017

Pour la deuxième fois de son histoire, la République tchèque assume la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, organisation internationale fondée en 1949 pour promouvoir les valeurs européennes et les principes de démocratie, de droits de l'homme et d'État de droit qui forment la base de la coopération européenne d'aujourd'hui. Au début des années 90, avant la première présidence tchèque, beaucoup de citoyens tchèques et d'autres nations voyaient le Conseil de l'Europe comme un symbole de l'Europe démocratique vers laquelle ils revenaient. Nous n'avons jamais cessé de penser depuis lors que faire partie du Conseil de l'Europe, c'est appartenir à la famille des démocraties européennes et partager les valeurs qui sont au cœur de toute société libre.

La démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit sont les valeurs pérennes que la République tchèque veut faire progresser, en faisant fond sur les réussites des précédentes présidences. Au cours de ses six mois de présidence, la République tchèque cherchera à promouvoir et à renforcer davantage les mécanismes internationaux de défense des droits de l'homme, en particulier la Cour européenne des droits de l'homme. De plus, la présidence tchèque appuiera activement les efforts visant à consolider l'État de droit, qui est l'un des trois piliers fondamentaux du Conseil de l'Europe.

Pour la République tchèque, la promotion des droits de l'homme implique nécessairement de surmonter les obstacles à l'égalité qui sont de nature historique, sociale, culturelle, religieuse et idéologique. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'élimination de la discrimination et la protection des droits des personnes appartenant à des groupes vulnérables ou défavorisés, comme les personnes appartenant aux minorités nationales ou ethniques et les enfants migrants, sont par conséquent des sujets d'importance primordiale pour la présidence tchèque.

La participation aux affaires publiques, la plus large possible et à tous les niveaux de gouvernance, est l'une des garanties nécessaires de la démocratie. La présidence tchèque a donc l'intention d'encourager les activités qui contribuent à la démocratie locale et au développement de la démocratie participative et d'institutions démocratiques plus fortes. Une attention particulière sera prêtée également à l'éducation pour donner les moyens aux jeunes et aux adultes de participer activement à la vie démocratique et d'exercer leurs droits et leurs responsabilités dans la société.

1. Protéger les droits de l'homme des personnes appartenant à des groupes vulnérables ou défavorisés et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

La présidence tchèque a pour priorité de garantir les droits de l'homme pour tous, notamment un accès égal à ces droits et leur exercice plein et entier pour les personnes potentiellement défavorisées en raison du statut social attaché à certains groupes ou minorités ou d'attitudes persistantes dans la société à leur égard. Pour défendre les droits de l'homme de ces personnes, il faut lutter contre l'exclusion sociale et contre l'extrême pauvreté. Cette action contribuera en outre à la démocratie dans la mesure où les personnes appartenant aux groupes défavorisés auront de plus en plus de moyens de prendre part à la vie sociale, y compris la vie politique, au niveau central et local. Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer les droits de toutes les personnes, sans discrimination aucune, par la mise en œuvre des recommandations de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires.

La présidence tchèque prévoit d'organiser plusieurs conférences sur les droits des personnes appartenant à des groupes vulnérables ou défavorisés.

Les Roms sont l'un des groupes les plus défavorisés d'Europe, comme le constatent l'ECRI dans ses rapports par pays, le Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales dans ses avis et le Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires dans ses rapports. La suppression des obstacles à la pleine jouissance des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des personnes appartenant à la communauté rom est l'une des priorités de longue date de la République tchèque, conformément à la Déclaration de Strasbourg sur les Roms adoptée par le Comité des Ministres en 2010. Dans cette optique, la présidence tchèque accueillera une réunion du Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (CAHROM) courant mai-juin 2017.

L'Europe vit avec les migrations et en dépend depuis la nuit des temps. Pourtant, les migrations suscitent encore des sentiments exacerbés et posent de nombreux défis qui, dans une large mesure, ne relèvent pas strictement de la compétence du Conseil de l'Europe. Les États membres de l'Organisation sont fermement attachés, avant tout, aux normes internationales relatives aux droits de l'homme, notamment et surtout à la Convention européenne des droits

de l'homme. À cet égard, la crise migratoire a soulevé la question sensible des droits de l'homme des migrants, en particulier des enfants migrants. La présidence tchèque organisera une conférence internationale d'experts à Prague en septembre 2017, qui examinera les aspects juridiques et pratiques de la rétention d'enfants migrants et les possibilités autres que la rétention, sujet qui a été abordé à de nombreuses reprises ces derniers temps au Conseil de l'Europe. La conférence s'appuiera notamment sur les travaux du Représentant spécial du Secrétaire Général pour les migrations et les réfugiés et sur le nouveau Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants réfugiés et migrants en Europe.

La présidence tchèque est consciente que la protection des droits de l'enfant et le soutien aux familles sont des éléments clés du développement et du bon fonctionnement de la société, comme l'illustre la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021) adoptée par le Comité des Ministres en mars 2016. La conférence internationale d'experts organisée en septembre 2017 à Prague sera consacrée au thème jusque-là relativement peu étudié du recours aux mesures conduisant à la rétention d'enfants dans des institutions spécialisées, dans le cadre du système pénal mais aussi dans le système d'assistance sociale, pour assurer leur protection. La conférence évaluera cette pratique dans le contexte des obligations dans le domaine des droits de l'homme et présentera des exemples de bonnes pratiques mises en œuvre dans certains États membres du Conseil de l'Europe.

La présidence tchèque prendra également des mesures pour encourager la ratification la plus large possible et la mise en œuvre de la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote) et pour assurer la mise en œuvre effective de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant. Une conférence marquera le dixième anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention de Lanzarote en octobre 2017.

Les défis actuels auxquels sont confrontés les jeunes européens seront discutés lors d'un symposium européen qui aura lieu à Prague en juin 2017. Cet événement réunira des représentants de gouvernements et d'organisations non gouvernementales d'États membres du Conseil de l'Europe. Les échanges auront aussi pour objectif de comprendre comment les politiques de jeunesse peuvent relever les défis et d'inspirer des solutions pour ce faire.

Une conférence sera organisée à Strasbourg en octobre 2017 pour célébrer le 20^e anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine (Convention d'Oviedo). L'accent portera sur

la pertinence des principes de la Convention d'Oviedo et les éventuels enjeux des développements dans le domaine biomédical. Une attention particulière sera accordée aux droits de l'enfant dans ce contexte.

Par ailleurs, la présidence tchèque entend renforcer encore l'action du Conseil de l'Europe dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Bien qu'elle soit fondamentale pour l'Europe, cette valeur d'égalité se heurte à une multitude d'obstacles pour devenir réalité. Une conférence internationale d'experts sur la collecte de données relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, qui aura lieu à Prague en novembre 2017, attirera l'attention sur la question, conformément à la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014-2017. La priorité sera donnée aux statistiques sur la victimisation et au rôle des données statistiques dans la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. La conférence sera suivie d'une réunion à l'extérieur de la Commission du Conseil de l'Europe pour l'égalité de genre.

2. Renforcer l'État de droit

La politique de la République tchèque en matière de promotion des droits de l'homme et de la démocratie s'articule sur les engagements internationaux en vigueur, qui forment le cadre universel de la protection de tous les droits de l'homme reconnus par la communauté internationale. Pour améliorer véritablement la protection des droits de l'homme dans le monde entier, l'accent doit être mis sur le respect des engagements des États. En d'autres termes, la volonté d'un État de protéger les droits de l'homme et de respecter les principes de la démocratie et de l'État de droit devrait être mesurée non seulement par le nombre de conventions internationales dans le domaine des droits de l'homme ratifiées par l'État en question ou auxquelles il a adhéré, mais aussi par la cohérence avec laquelle l'État s'acquitte de ses engagements et coopère effectivement, dans un esprit d'ouverture, avec les mécanismes internationaux de suivi et se conforme aux recommandations de ces mécanismes.

Depuis sa création, le Conseil de l'Europe a élaboré un éventail de mécanismes de droits de l'homme ayant montré une grande efficacité et jouant un rôle central dans le système européen de protection des droits de l'homme. L'attention porte principalement sur la Cour européenne des droits de l'homme, qui garantit la pleine mise en œuvre des engagements découlant de la Convention européenne des droits de l'homme et de ses Protocoles. Une série de conférences à haut niveau et d'experts ont eu lieu à Interlaken, Izmir,

Brighton et Bruxelles pour discuter de la situation de la Cour et pour examiner comment rationaliser et accélérer le traitement de ses affaires et résorber l'arriéré d'affaires. De nombreuses mesures ont déjà été mises en place à la suite des décisions prises par le Comité des Ministres et d'autres parties prenantes, y compris la Cour elle-même. La République tchèque apportera son soutien à la Cour européenne des droits de l'homme en se fondant sur les résultats des conférences qui présentent le plus d'intérêt pour le fonctionnement futur de ce mécanisme unique en son genre.

Les États parties à la Convention européenne des droits de l'homme ont accepté de se conformer aux arrêts de la Cour. La mesure dans laquelle les jugements sont traités comme étant contraignants et sont exécutés est l'un des critères d'évaluation de l'État de droit. La présidence tchèque organisera une conférence des présidents de Cours suprêmes sur la force contraignante des décisions de justice à Brno en juin 2017. Les agents du gouvernement représentant les États auprès de la Cour échangeront sur la situation de cette dernière lors d'une réunion informelle qui se tiendra à Prague. La mise en œuvre pleine et entière de la Convention européenne des droits de l'homme au niveau national est la clé pour renforcer le rôle subsidiaire de la Cour et ses capacités opérationnelles d'une manière générale. L'éducation concernant le système de la Convention joue un rôle crucial en ce sens. La conférence annuelle du Programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP) se réunira à Strasbourg en juin 2017 sous les auspices de la présidence tchèque.

L'État de droit est reconnu comme l'un des piliers du système politique et juridique. À ce titre, il doit être soutenu par des mécanismes qui servent à prévenir l'abus de pouvoir, à exclure les influences politiques ou économiques indues et la corruption, et à détecter, sanctionner et exercer des recours contre ces violations. Une conférence internationale aura lieu à Prague en novembre 2017 pour étudier les résultats du Quatrième Cycle d'évaluation du Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO) consacré à la prévention de la corruption des parlementaires, des juges et des procureurs.

Par ailleurs, la présidence tchèque entend soutenir le parachèvement de la modernisation de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STE n° 108) comme moyen de renforcer la protection du droit au respect de la vie privée et la protection des données à l'ère du numérique.

3. Soutenir la démocratie locale et régionale et la réforme de l'administration publique

La République tchèque s'attachera à promouvoir la démocratie locale et régionale, qui est un des éléments centraux du pilier démocratie. L'accent sera mis sur le développement de la bonne gouvernance locale et régionale et sur les outils innovants qui peuvent aider les communes et les régions à relever les défis actuels de manière efficace. La présidence tchèque encouragera en particulier le partage des expériences et des connaissances dans le domaine de la réforme de l'administration publique. Un autre domaine important sera la démocratie participative, qui est une condition essentielle de la participation des citoyens à la vie publique locale et régionale. Dernier point, mais non le moindre, la présidence tchèque encouragera une coopération étroite avec l'Assemblée parlementaire, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (« Congrès ») et les organisations non gouvernementales pour affronter les problèmes communs.

La Convention européenne du paysage joue un rôle particulier dans la recherche de solutions communes aux principaux problèmes qui touchent la société européenne. Dans ce contexte, la 19^e réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, qui se tiendra en septembre 2017 à Brno, aura pour thème principal la démocratie locale.

Le Congrès remplit une fonction importante dans la promotion de la démocratie locale et régionale et dans l'amélioration de la gouvernance locale et régionale. Le Bureau du Congrès se réunira en République tchèque en juin 2017 sous les auspices de la présidence tchèque. En septembre 2017, la présidence tchèque organisera une conférence internationale d'experts sur le thème « Améliorer la qualité de l'administration publique au niveau local et régional », à Prague, en coopération avec le Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG).

La présidence tchèque tient à souligner le rôle important que joue la société civile dans le développement de la démocratie. Elle continuera à soutenir l'établissement de partenariats avec les ONG dans le cadre de la promotion d'une citoyenneté active au niveau local et au niveau national.

4. Promouvoir l'éducation aux droits de l'homme et les compétences linguistiques

La promotion des droits de l'homme et de la démocratie grâce à l'éducation est un important fondement de la démocratie. La conférence sur la situation de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme en Europe, qui se tiendra à Strasbourg en juin 2017 sous les auspices de la présidence tchèque, devrait donner lieu à un dialogue plus intense sur l'expérience acquise et les défis rencontrés dans l'éducation aux droits de l'homme, à la démocratie et à l'État de droit dans les différents systèmes d'éducation nationaux. La conférence réunira des représentants du secteur gouvernemental, des institutions d'enseignement et des organisations non gouvernementales en vue d'améliorer la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, un outil d'une grande efficacité pour promouvoir les droits de l'homme et la démocratie grâce à l'éducation. Une conférence sur la mise en œuvre du Cadre de référence des compétences nécessaires à une culture démocratique du Conseil de l'Europe, qui se tiendra en octobre 2017 à l'occasion du Forum de Prague, apportera une importante contribution à la promotion de ce cadre de référence.

La République tchèque s'efforce constamment de développer et perfectionner les outils d'inclusion linguistique et culturelle dans les écoles tchèques afin de les aider à accueillir un nombre croissant d'élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement. Dans ce contexte, la présidence tchèque mènera une coopération active avec le Centre européen des langues vivantes du Conseil de l'Europe (CELV) afin de renforcer les capacités des enseignants et autres professionnels du secteur des langues à promouvoir les compétences linguistiques et interculturelles des apprenants, élément indispensable d'une éducation réussie. Dans le cadre du programme quadriennal du CELV pour la période 2016-2019, cette coopération comprendra la préparation et l'organisation de projets sur les compétences de médiation ainsi que la diffusion des résultats de projets portant sur l'enseignement dans les classes multilingues et sur l'établissement de normes européennes sur le niveau de maîtrise des langues des signes. La coopération sera portée par le représentant tchèque participant aux travaux du Comité de direction du CELV et par les experts tchèques participant aux équipes de projet et aux réseaux.

5. Coopération et coordination avec d'autres organisations internationales

La présidence tchèque soutient la coopération étroite que le Conseil de l'Europe mène avec l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, notamment dans le cadre de sa participation aux réunions à haut niveau des organisations partenaires, du partage d'informations et de la nécessaire coordination pour relever les défis auxquels l'Europe est aujourd'hui confrontée.

Les conflits actuels, en Europe et dans le monde, font peser une très grave menace sur la démocratie et nos valeurs partagées. L'extrémisme et le radicalisme gagnent du terrain dans de nombreux États membres. La présidence tchèque, en coopération avec la présidence autrichienne de l'OSCE, organisera une table ronde de haut niveau pour discuter de l'action entreprise par ces deux organisations pour combattre l'extrémisme et le radicalisme. Le Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme (2015-2017), adopté à la 125^e session du Comité des Ministres tenue à Bruxelles en mai 2015, représente à cet égard un important cadre de référence.

La présidence tchèque participera activement à une conférence conjointe sur la liberté d'internet et le rôle des intermédiaires internet, organisée en coopération avec la présidence autrichienne de l'OSCE et le bureau du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias ; la conférence se tiendra en octobre 2017 à Vienne.

Les liens étroits de coopération et de partenariat avec l'Union européenne revêtent une importance essentielle ; aujourd'hui, l'Union européenne participe au financement d'un grand nombre d'activités du Conseil de l'Europe sur le terrain. La présidence tchèque s'efforcera de renforcer encore davantage cette coopération. La coordination et les échanges à tous les niveaux entre Strasbourg et Bruxelles se sont considérablement améliorés au cours des dernières années.

Annexe

Calendrier des événements

Date Lieu	Événement Autorité tchèque responsable
19 mai 2017 Nicosie	Transfert de la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe Ministère des Affaires étrangères
23 mai 2017 Strasbourg	Ouverture de l'exposition « Charte 77 » par le ministre tchèque de la Culture au Palais de l'Europe ; lancement officiel du programme culturel de la présidence tchèque Représentation permanente
24-26 mai 2017 Brno	Conférence d'experts sur le plagiat en Europe et au-delà Université Mendel
30 mai 2017 Prague	Réunion du Bureau et de la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe Parlement
31 mai-3 juin 2017 Prague	Réunion du Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (CAHROM) Services gouvernementaux, ministre des Droits de l'homme, de l'Égalité des chances et de la Législation
1 ^{er} juin 2017 Vienne	Présentation par le Président du Comité des Ministres des priorités de la présidence au Conseil permanent de l'OSCE Ministère des Affaires étrangères
9 juin 2017 Strasbourg	Séminaire de haut niveau du CDDH sur « Les droits de l'homme et les entreprises » Ministère des Affaires étrangères
12-14 juin 2017 Prague	Symposium européen sur les politiques de jeunesse face aux nouveaux défis auxquels sont confrontés les jeunes Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
14 juin 2017 Prague	Table ronde de la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et de la présidence de l'OSCE sur la radicalisation Ministère des Affaires étrangères
15-16 juin 2017 Brno	Réunion du Bureau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et séminaire sur les politiques d'intégration Ministère de l'Intérieur et Union des villes et communes de la République tchèque
19-20 juin 2017 Strasbourg	Conférence annuelle du Programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (Conférence du réseau HELP) Ministère de la Justice
19-21 juin 2017 Brno	Conférence « La force contraignante des décisions de justice » Cour suprême, ministère de la Justice
20-22 juin 2017 Strasbourg	Conférence sur la situation de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme en Europe

	Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
26-30 juin 2017 Strasbourg	Troisième partie de la session de 2017 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe Délégation permanente du Parlement, ministère des Affaires étrangères
5-7 septembre 2017 Brno, Křtiny	19 ^e réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage – « La mise en œuvre de la Convention européenne du paysage au niveau local : la démocratie locale » Ministère de l'Environnement, Université Mendel
11-12 septembre 2017 Prague	Conférence d'experts sur la rétention d'enfants dans les institutions spécialisées Ministère du Travail et des Affaires sociales
19-20 septembre 2017 Prague	Conférence internationale sur la procédure de certification de conformité aux monographies de la Pharmacopée européenne Ministère de la Santé
20-21 septembre 2017 Prague	Conférence : « Améliorer la qualité de l'administration publique au niveau local et régional » Ministère de l'Intérieur
25-26 septembre 2017 Prague	Conférence sur les questions d'actualité en matière de droits de l'homme – la rétention d'enfants migrants et ses alternatives Ministère de la Justice
9-13 octobre 2017 Strasbourg	Quatrième partie de la session de 2017 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe Délégation permanente du Parlement, ministère des Affaires étrangères
13 octobre 2017 Vienne	Conférence sur la liberté d'internet et le rôle des intermédiaires internet, en coopération avec la présidence autrichienne de l'OSCE et le bureau du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias Ministère des Affaires étrangères
18-20 octobre 2017 Strasbourg	34 ^e session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe – présentation de villes et régions de la République tchèque Union des villes et communes de la République tchèque, Association des régions de la République tchèque, ministère de l'Intérieur
24-25 octobre 2017 Strasbourg	Conférence à l'occasion du 20 ^e anniversaire de la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine Ministère de la Santé
26-27 octobre 2017 Prague	8 ^e Forum de Prague sur les politiques du Conseil de l'Europe en matière d'éducation Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
Octobre 2017 Prague	Assemblée des experts du Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe Ministère de la Culture
Octobre 2017 Prague	Réunion des agents du gouvernement représentant les États auprès de la Cour européenne des droits de l'homme Ministère de la Justice

9-10 novembre 2017 Prague	Conférence sur les résultats du quatrième cycle d'évaluation du Groupe d'États contre la corruption (GRECO) Ministère de la Justice
14 novembre 2017 Prague	Conférence sur les statistiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes Services gouvernementaux, ministre des Droits de l'homme, de l'Égalité des chances et de la Législation
15-16 novembre 2017 Prague	Réunion à l'extérieur de la Commission du Conseil de l'Europe pour l'égalité de genre Services gouvernementaux, ministre des Droits de l'homme, de l'Égalité des chances et de la Législation
15 novembre 2017 Strasbourg	Transfert de la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe Ministère des Affaires étrangères

